



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

**Monsieur Marc Hansen**  
**Ministre aux Relations avec le Parlement**  
**Luxembourg**

Luxembourg, le 07 février 2019

Objet : Demande de prolongation du délai de réponse pour la question parlementaire n° 238  
du 21.01.2019 de Monsieur le Député Marc Spautz

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que je ne puis réserver de suite favorable à votre demande de prolongation du délai de réponse concernant la question parlementaire n° 238 - Réseau 5G de Monsieur le Député Marc Spautz.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Service des médias et des communications

Luxembourg, le 07 février 2019

Personne en charge du dossier:  
Josiane MEYSENBURG  
☎ 247 - 86710

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
07 FEV. 2019

Monsieur le Ministre aux Relations avec  
le Parlement  
p.a. Service Central de Législation  
43, boulevard Roosevelt  
L-2450 Luxembourg

Objet: Prolongation du délai de réponse de la question parlementaire n° 238 concernant « Réseau 5G »  
du 22 janvier 2019 du Député Sven CLEMENT,

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la demande de prolongation du délai de réponse à  
la question parlementaire reprise sous rubrique avec prière de la transmettre à Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour le Ministre des Communications  
et des Médias

Anne-Catherine Ries  
Premier Conseiller de Gouvernement



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Service des médias et des communications

Luxembourg, le 07 février 2019

Personne en charge du dossier:  
Josiane MEYSENBURG  
☎ 247 - 86710

Monsieur le Président de la Chambre des  
Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

Objet: Question parlementaire n° 238 concernant « Réseau 5G » du 22 janvier 2019 du Député Sven  
CLEMENT,

Monsieur le Président,

Je vous saurais gré de bien vouloir accorder à mes services une prolongation du délai de réponse à la question parlementaire n° 238 jusqu'au 08 mars 2019.

En effet, étant donné que les questions soulevées nécessitent la consultation des différents ministères potentiellement concernés, il ne sera pas possible de rassembler tous les éléments nécessaires à notre réponse jusqu'à l'échéance du délai prévu.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Pour le Ministre des Communications  
et des Médias

Anne-Catherine Ries  
Premier Conseiller de Gouvernement